

CONSULTATION DES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES 2026 RELATIVE AUX MESURES ENVISAGEES FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS NOTRE COMMUNE

Madame, Monsieur

Les années récentes ont confirmé l'ampleur et la réalité des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité. Canicules plus fréquentes, sécheresses, inondations, tensions sur les ressources, dégradation de la qualité de l'air et de l'eau : force est de constater que ces phénomènes ne sont plus exceptionnels, ils accompagnent désormais notre quotidien, y compris à l'échelle locale.

Face à ces constats, les actions doivent évidemment être coordonnées à l'échelle nationale et

européenne, mais les communes jouent un rôle essentiel : aménagement du territoire, gestion des bâtiments publics, encouragement vers les mobilités douces, sensibilisation des habitants et des scolaires, gestion responsable des déchets, préservation des espaces naturels, concertation citoyenne... Autant de leviers concrets qui relèvent directement des choix municipaux ou de l'action portée au sein de la Métropole Européenne de Lille (MEL).

À Houplin-Ancoisne, de nombreux habitants expriment leurs préoccupations quant à l'avenir de leur cadre de vie et de celui de leurs enfants. D'autres, moins informés, attendent des collectivités qu'elles jouent pleinement leur rôle de sensibilisation et d'exemplarité.

C'est dans ce contexte que l'association **AHVENIR – Association Houplinoise de Veille ENvironnementale et d'Information** souhaite, à l'occasion des élections municipales de 2026, interpellier l'ensemble des candidates et candidats sur leur vision et leurs engagements en matière de transition écologique et sociale.

Nous vous proposons, à travers les thématiques ci-dessous, de préciser :

- les priorités que vous identifiez pour la commune,
- les mesures concrètes que vous envisagez de mettre en œuvre durant le prochain mandat,

- la manière dont vous comptez associer les habitants et les associations locales, à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de ces mesures.

Certaines actions relèvent directement de la compétence communale, d'autres de la MEL; dans tous les cas, la commune dispose d'un pouvoir d'initiative et d'influence que nous jugeons essentiel.

Nous vous remercions par avance pour vos réponses, que vous pouvez adresser par courriel à **contact@ahvenir.fr**.

Ces réponses seront rendues publiques sur notre site internet et nos supports de communication, dans un souci de transparence et d'information des citoyens.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette démarche et restons disponibles pour tout échange.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'association AHVENIR,
Jacques DEVODDERE

INTRODUCTION DE LA LISTE "AVEC VOUS, GARDONS LE CAP !"

Nous vous remercions pour cette démarche de consultation. Le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité ne sont plus des concepts abstraits, mais des réalités que nous observons chaque jour sur notre territoire. Face à ces défis, l'échelon municipal est celui de l'action immédiate et concrète.

Notre vision pour Houplin-Ancoisne repose sur une **"écologie du bon sens"** : une écologie qui protège notre environnement tout en préservant le pouvoir d'achat des familles et la rigueur de nos finances locales.

Notre volonté est que la question environnementale soit traitée de manière transversale dans tous nos projets. Lors du mandat précédent, le regroupement de trois sites scolaires sur un seul répondait déjà à cet objectif de rationalisation et d'efficacité.

Grâce à une gestion financière assainie, nous avons aujourd'hui les moyens d'engager des projets plus ambitieux :

- La construction d'un nouveau groupe scolaire et d'une restauration scolaire aux normes environnementales exemplaires, en remplacement des sites actuels d'Houplin, aujourd'hui énergivores et inadaptés aux exigences actuelles ;
- La restructuration et la modernisation de nos bâtiments ;

- La lutte contre le trafic de transit des poids lourds à l'aide de la vidéo verbalisation ;
- Le soutien à l'économie circulaire et aux circuits courts.

Chaque action de notre programme a été pensée pour faire d'Houplin-Ancoisne une commune résiliente, protectrice et exemplaire. C'est avec cette détermination que nous répondons à vos interrogations, avec la volonté de faire de notre village un modèle de ruralité moderne et durable.

EFFICACITE ENERGETIQUE & SOBRIETE

Constats :

- Les bâtiments communaux (écoles, équipements sportifs, salles municipales) et l'éclairage public représentent une part très importante des consommations énergétiques et des dépenses de fonctionnement de la commune.
- La hausse durable du coût de l'énergie pèse à la fois sur les finances communales et sur les ménages, accentuant les situations de précarité énergétique pour certains ménages. La commune peut jouer un rôle d'accompagnement et de sensibilisation de ces ménages.
- Malgré des travaux de rénovation de certains bâtiments, il reste des bâtiments mal isolés, avec des systèmes de chauffage et de ventilation peu performants ou mal régulés, entraînant inconfort thermique et gaspillage énergétique.
- Avec le changement climatique, les épisodes de chaleur extrême sont de plus en plus fréquents, affectant particulièrement les enfants, les personnes âgées et les publics fragiles dans les bâtiments non adaptés.

Objectifs à atteindre :

- Réduire durablement les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre de la commune.
- Améliorer le confort thermique d'hiver comme d'été dans les bâtiments accueillant du public.
- Maîtriser les dépenses publiques liées à l'énergie grâce à la sobriété et à l'efficacité.
- Intégrer progressivement des énergies renouvelables adaptées au territoire.
- Sensibiliser les habitants et les agents municipaux aux usages sobres de l'énergie et accompagner les ménages en difficulté.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

Nous ne voyons pas la sobriété comme une contrainte, mais comme une opportunité de modernisation.

- **Audit et GTB :** Nous continuerons de procéder à l'état des lieux thermique de notre patrimoine bâti pour prioriser les interventions. Nous privilégierons les chaufferies biomasses (bois , pellets ou miscanthus) mutualisées.
L'installation de systèmes de Gestion Technique des Bâtiments (GTB)

permettra de piloter le chauffage et l'éclairage en quasi temps réel, évitant ainsi tout gaspillage énergétique dans les salles inoccupées.

- **Performance et EnR** : Nous avons la volonté d'isoler les bâtiments les plus énergivores et de poser des panneaux photovoltaïques sur les toitures de certains bâtiments communaux.
- **Accompagnement et sobriété citoyenne** : Nous faciliteront la mise en relation avec les conseillers énergie de la MEL (dispositif AMELIO) pour permettre aux habitants de bénéficier d'audits gratuits et d'un accompagnement personnalisé dans leurs projets de rénovation. En parallèle, nous voulons organiser des achats groupés d'énergie et de bois, offrant ainsi des solutions pour réduire les factures de nos concitoyens.

MOBILITES

Constats :

- La voiture individuelle reste le mode de déplacement domicile-travail dominant, faute d'alternatives continues, sûres et lisibles. Nous notons de grosses améliorations sur le réseau de la MEL, néanmoins il reste des zones non aménagées pour les cyclistes autour de notre commune. Il est encore dangereux d'aller sur Seclin, Emmerin, Gondecourt, Noyelles, Wavrin ou vers Santes en vélo. L'accès aux gares (Seclin, Santes) et aux transports en commun reste peu pratique, limitant les alternatives à la voiture pour les trajets domicile-travail.
- Le manque de mobilier urbain (bancs, sanitaires, ombrage) limite les déplacements à pied, notamment pour les personnes âgées.
- Les cheminements piétons, voyettes et espaces publics sont inégalement entretenus et peu accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces voyettes pourraient faire l'objet de plantations de haies favorables à la biodiversité, à la protection contre les pesticides.

Objectifs à atteindre :

- Sécuriser et rendre continus les itinéraires piétons et cyclables, y compris vers les communes voisines.
- Faciliter l'accès aux transports en commun et aux gares.
- Améliorer l'accessibilité de l'espace public.
- Faire des mobilités un levier de santé publique, de lien social et de transition écologique.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

Pour répondre aux enjeux de pollution atmosphérique et sonore, notre projet ne se limite pas à la gestion des flux, mais vise à encourager un véritable changement de comportement :

- **Apaisement global et "Plan de circulation intelligent" :** Notre priorité est de redonner la ville aux habitants. En poursuivant notre action auprès des partenaires publics (MEL, Département) pour repenser les plans de circulation, nous ne cherchons pas qu'à réduire la vitesse, nous souhaitons créer un environnement où le vélo et la marche redeviennent attractifs car sécurisés. Nous souhaitons également mettre en place des solutions innovantes pour décourager le transit "parasite" afin de retrouver un air plus respirable dans notre commune.
- **Développement des mobilités douces et actives :** Nous nous engageons à défendre avec ténacité les intérêts de notre commune auprès de la MEL pour

accélérer la création de pistes cyclables sécurisées et continues. L'objectif est de nous relier plus efficacement avec les communes voisines rendant le vélo possible pour les trajets domicile-travail et scolaires.

- **Soutien à l'intermodalité et au partage** : Nous allons promouvoir activement le covoiturage par des actions de sensibilisation, l'identification de points de rencontre stratégiques ou des applications dédiées. Dans le cadre de notre nouvelle application mobile, nous faciliterons l'accès aux informations sur les transports en commun et les solutions de mobilité partagée pour offrir une alternative crédible à la voiture individuelle.
- **Sécurisation des zones sensibles** : La mise en place de figurines de signalisation (totems) aux abords des écoles n'est qu'une première étape. Nous souhaitons repenser les cheminements piétons pour qu'ils soient accessibles à tous (personnes à mobilité réduite, poussettes) et inciter les familles à privilégier les “modes actifs” pour les trajets scolaires, réduisant ainsi la congestion devant les établissements.

QUALITE DE L'AIR EXTERIEUR

Constats :

- Certaines écoles et habitations à proximité immédiate des champs, sans protection périphérique.
- Les protections végétales (haies, bandes enherbées) sont insuffisantes ou inexistantes.
- Les habitants sont peu informés sur les pratiques agricoles, les risques et les mesures de prévention existantes.

Objectifs à atteindre :

- Réduire l'exposition des enfants et des riverains aux polluants et pesticides.
- Mettre en place des zones tampons et des protections végétales autour des lieux sensibles.
- Favoriser le dialogue avec les exploitants agricoles.
- Informer et rassurer les familles par des actions de prévention.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

Notre ambition est de protéger la santé des plus fragiles tout en maintenant un dialogue constructif avec les acteurs économiques de notre territoire.

- **Qualité de l'air extérieur et cadre de vie** : Là où ce sera possible, nous privilégierons la plantation de haies protectrices et de zones tampons végétalisées aux entrées de ville et à proximité des zones d'habitation et des écoles . Ces "barrières naturelles" sont des solutions efficaces pour limiter la dispersion des poussières et améliorer la qualité de l'air que nous respirons.
- **Dialogue sur l'exposition aux produits phytosanitaires** : Conscients des préoccupations de nos concitoyens et des contraintes réelles du monde agricole, nous ne souhaitons pas opposer les habitants à ceux qui font vivre notre terre. Nous privilégierons la médiation et l'accompagnement plutôt que la stigmatisation. La mairie jouera un rôle de facilitateur pour :
 1. **Favoriser le dialogue** entre riverains et agriculteurs afin de mieux faire connaître les calendriers et les contraintes de traitement (météo, horaires), avec l'aide d'un conseiller municipal lui-même agriculteur.
 2. **Soutenir les initiatives de transition** : En développant les circuits courts dans notre futur restaurant scolaire, nous créons un débouché local pour une agriculture de proximité et de qualité. Nous exigerons dans le cahier des charges que le prestataire de restauration privilégie systématiquement les circuits courts.

3. **Végétaliser les zones de contact** : Utiliser des haies bocagères comme filtres naturels autour des zones habitées sensibles.

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES BATIMENTS PUBLICS

Constats :

- Les enfants passent une grande partie de leur temps dans des lieux clos, où la qualité de l'air peut être dégradée.
- Les sources de pollution intérieure sont multiples : matériaux, mobilier, produits d'entretien, défaut de ventilation.
- Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut avoir des impacts directs sur la santé, et peut favoriser l'émergence de symptômes tels que maux de tête, fatigue, irritation des yeux, du nez, de la gorge et de la peau, vertiges ainsi que des manifestations allergiques et de l'asthme.
- La réglementation impose une surveillance de la qualité de l'air intérieur, mais celle-ci est encore insuffisamment connue et valorisée.

Objectifs à atteindre :

- Réduire les sources potentielles de pollution de l'air dans les bâtiments accueillant du public.
- Mesurer et surveiller la qualité de l'air dans ces bâtiments.
- Sensibiliser les agents, les familles et les habitants aux bonnes pratiques.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

Parce que nous passons 90 % de notre temps dans des espaces clos, la qualité de l'air au sein de nos bâtiments publics, et singulièrement dans nos écoles, est une priorité absolue.

- **Une nouvelle école de haute qualité environnementale** : Le futur groupe scolaire sera conçu comme un modèle de bâtiment sain à l'image de ce que nous avons fait pour le groupe scolaire S. Veil. Nous nous engageons à :
 1. **Le choix de matériaux inertes** : Privilégier des matériaux de construction, des peintures, des revêtements de sol et du mobilier certifiés "A+" (très faibles émissions de Composés Organiques Volatils).
 2. **Une ventilation intelligente** : Installer un système de ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux haute performance,

garantissant un renouvellement d'air constant tout en récupérant les calories pour limiter les pertes d'énergie.

3. **Monitoring en temps réel** : Équiper les classes de capteurs de CO2 pédagogiques pour informer les enseignants sur le renouvellement de l'air et sensibiliser les enfants à l'importance de l'aération.
- **Sobriété et hygiène durable** : Pour l'entretien des locaux communaux, nous privilégierons des produits de nettoyage éco-labellisés, sans substances allergènes ou perturbateurs endocriniens, afin de réduire la pollution chimique intérieure et préserver la santé de nos agents.
- **Audit et mise aux normes du patrimoine existant** : Pour les bâtiments conservés (mairie, salles de réunion), nous intégrerons systématiquement le volet "Qualité de l'air" lors des travaux de rénovation thermique. Une bonne isolation ne doit jamais se faire au détriment de la respiration du bâtiment.

UNE UTILISATION RESPONSABLES DES RESSOURCES & GESTION DES DECHETS

Constats :

- La production de déchets reste très élevée, malgré les objectifs nationaux.
- Le tri, la prévention et le recyclage sont encore perfectibles, malgré les évolutions récentes des règles de tri à la source.
- Les établissements scolaires et administratifs génèrent de nombreux déchets évitables, et ceux-ci ne sont pas triés lors des manifestations ou utilisations des salles communales. Cela est dû notamment à l'absence de poubelle de collecte sélective dans les salles, et de consignes clairement affichées.
- Les déchets abandonnés (mégots, plastiques, dépôts sauvages) dégradent l'espace public et affectent les sols et la biodiversité.
- Des opérations de nettoyage de la nature organisées partout en France, y compris sur la commune, mais qui n'attire malheureusement pas les foules ...

Objectifs à atteindre :

- Réduire la production de déchets à la source.
- Développer la réutilisation, la réparation et le compostage.
- Améliorer le tri et la valorisation des déchets.
- Renforcer la propreté de l'espace public.
- Sensibiliser durablement les habitants aux pratiques zéro déchet.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

Passer d'une économie du "tout-jetable" à une économie de la réparation et du circuit court.

- **Économie circulaire** : Le Repair Café sera le fer de lance de cette politique, permettant de prolonger la vie des objets et de sensibiliser à la sobriété numérique (réduction de l'impact des terminaux et des données).
- **Gestion de l'eau** : Nous défendrons notre rôle de "commune gardienne de l'eau". Nous installerons des récupérateurs d'eau de pluie sur certains bâtiments publics pour l'arrosage de nos espaces verts et proposerons des achats groupés de cuves pour les particuliers.
- **Équiper les salles municipales de poubelles pour la collecte sélective** avec des consignes sur l'utilisation des containers qui s'y trouvent.

LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE & ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Constats :

- La biodiversité s'effondre à toutes les échelles, y compris localement.
- L'artificialisation des sols et la fragmentation des habitats réduisent les continuités écologiques.
- Le village manque d'arbres et d'îlots de fraîcheur face aux épisodes de chaleur.
- Les espaces naturels et agricoles peuvent jouer un rôle clé s'ils sont mieux protégés et valorisés.

Objectifs à atteindre :

- Augmenter les plantations d'arbres, arbustes, haies dans le village (voir l'enjeu des mobilités) pour développer les continuités écologiques, notamment entre Houplin et Ancoisne.
- Adapter la commune aux effets du changement climatique.
- Sensibiliser les habitants à la nature de proximité.
- Faire de la biodiversité un élément structurant de l'aménagement communal.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

Préserver l'identité rurale d'Houplin-Ancoisne face aux défis de demain.

- **Lutte contre les îlots de chaleur :** Chaque aménagement urbain intégrera une dimension de désimperméabilisation des sols et de plantation d'essences locales résilientes au climat futur.
- **Lutter contre les plantes exotiques :** Ces espèces invasives à fort développement sont néfastes à l'épanouissement des écosystèmes. Ainsi, nous favoriserons la biodiversité en créant des écosystèmes de qualité. Pour ce faire:
 - a. identifier les plantes
 - b. former le personnel de nos espaces verts
 - c. supprimer ces plantes dans nos espaces
 - d. sensibiliser et éduquer la population au problème des plantes envahissantes parfois toxiques .
- **Lutter contre les espèces invasives :** le frelon asiatique représente une menace majeure pour la biodiversité, provoquant une mortalité massive des abeilles indispensables à la pollinisation et fragilisant l'activité de nos

apiculteurs. Nous nous engageons à renforcer le repérage et le piégeage préventif des nids, notamment aux abords des espaces publics (cimetières, parcs, etc.), afin de limiter leur prolifération. Enfin, nous mènerons des actions de sensibilisation auprès des habitants en rejoignant et en valorisant le réseau national Vigi'Frelon pour une veille territoriale efficace.

.

L'ECLAIRAGE NOCTURNE IMPACTANT LA BIODIVERSITE

Constats :

- Nous avons noté que certains éclairages sont désormais continus pendant les périodes nocturnes, et cela, depuis le changement de luminaire (Led).
- Or, l'éclairage public nocturne contribue à une pollution lumineuse diffuse, souvent excessive au regard des besoins réels de sécurité et d'usage.
- Cette pollution lumineuse perturbe fortement la biodiversité, en particulier les oiseaux : modification des cycles jour/nuit, dérèglement des périodes de chant et de reproduction, désorientation lors des migrations.
- Les insectes nocturnes, attirés par les points lumineux, voient leurs populations chuter, ce qui impacte directement la chaîne alimentaire, notamment les oiseaux insectivores.
- De nombreuses communes, rurales comme urbaines, ont déjà mis en place une extinction partielle ou totale de l'éclairage public en cœur de nuit, sans dégradation significative du sentiment de sécurité.

Objectifs à atteindre :

- Réduire significativement la pollution lumineuse sur le territoire communal.
- Protéger la biodiversité nocturne, en particulier les oiseaux et les insectes.
- Adapter l'éclairage aux usages réels (horaires, intensité, orientation des luminaires).
- Sensibiliser les habitants aux enjeux de la nuit comme espace naturel à préserver.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

Apporter la juste lumière, au bon endroit et au bon moment.

- **Modernisation intelligente** : Après avoir finalisé le passage au 100% LED, nous engagerons le pilotage dynamique. Des détecteurs de présence sur les parcours piétons et cyclistes permettraient de maintenir une sécurité optimale tout en abaissant l'intensité lumineuse (voire en éteignant) le reste de la nuit.
- **Trame noire** : Nous identifierons les zones de biodiversité les plus sensibles (corridors écologiques) pour y appliquer une extinction stricte, protégeant ainsi les cycles de reproduction des insectes et des oiseaux nocturnes.
- **Éclairage autonome** : Le déploiement de bornes solaires (comme entre le cimetière d'Ancoisne et la Poste) évitera le creusement de tranchées polluantes et garantira une énergie 100% propre.

